

**Notification des servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire de la commune
SAINT-ASTIER
24372**

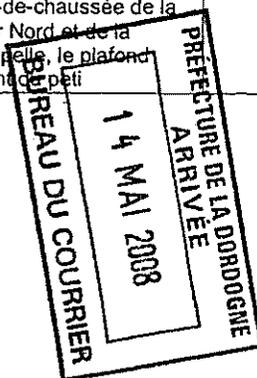
AC1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Château de Puyferrat (liste de 1889)	Liste de 1889: 18890000	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Eglise	Arrêté du 22011910: 22/01/10	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	Chapelle des Bois	AP du 15/02/2007: 15/02/2007	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Tourelle de la maison, parcelles 172 et 189 section J	Arrêté du 06121948: 06/12/48	SDAP	Non	Non	
AC1	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments historiques	- Les parties suivantes du château du Puy section AH n° 71 : les façades et toitures du château du Puy, les deux cheminées de la grande salle du 2ème étage, les plafonds voutés du rez-de-chaussée de la tour Nord et de la chapelle, le plafond peint du petit	Arrêté du 01021988: 01/02/88	SDAP	Non	Non	

AC2

13/06/2007

Direction Départementale de l'équipement de la Dordogne Service Habitat Urbanisme:Bureau Administratif



Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC2	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Monuments naturels et sites	- Site du Brouillaud	Arrêté du 10051979: 10/05/79	SDAP	Non	Non	

AC4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
AC4	CONSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL: Zone de protection autour des monuments historiques, quartiers et sites à protéger	- Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager	Arrêté Préfet Région du 03061994: 03/06/94	DIREN	Oui	Oui	

EL3

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
EL3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Communication-cours d'eau	- Rivière Isle (rive droite)	De plein droit: 0	DDESPE	Non	Non	

EL71

13/06/2007

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
EL71	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Alignements (Etat)	- R.N. 89 Traverse de la Massoulie	Décret du 15031990: 15/03/90	DDESIR	Non	Non	

13

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
13	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie-gaz	- Antenne MENESPLET - PERIGUEUX - BRIVE (parcelles 83p, 84p, 85p Section F) Tronçon Menesplet-Coulounieix (diamètre 150 mm)	Décret du 15031990: 15/03/90	GDFAngoul	Oui	Oui	

14

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Ligne à 225 KV SANILHAC - TUILLIERE	Conventions amiables: 0	RTE	Non	Non	
14	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Ligne à 225 KV FLEAC-SANILHAC	Conventions amiables: 0	RTE	Non	Non	

13/06/2007

I4

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Ligne à 63 KV SANILHAC - ST LEON SUR L ISLE-ST ASTIER	Conventions amiables: 0	RTE	Non	Non	
I4	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Energie électrique	- Diverses lignes MT et BT	Conventions amiables: 0	EDFPgx	Non	Non	

PM1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PM1	PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES: PLAN D EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Plan de prévention du risque inondation - Vallée de l Isle agglomération de Périgueux	Arrêté préfectoral du 01022000: 0	DDESPE	Non	Non	

13/06/2007

PT1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les perturbations électro-magnétiques	- Centre ST ASTIER - MONTREM	Décret du 15 Juin 1982: 15/06/82	TDFBer	Oui	Oui	

PT2

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne MUSSIDAN - PERIGUEUX Tronçon Biras-Sourzac	Décret du 180188: 18/01/88	DRN	Oui	Oui	
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX - ST ASTIER Tronçon Champcevinel-St Astier	Décret du 231081: 23/10/81	DRN	Oui	Oui	
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	- Liaison hertzienne PERIGUEUX - BERGERAC Tronçon Champcevinel-Montpon	Décret du 291174: 29/11/74	DRN	Oui	Oui	
PT2	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-protection contre les obstacles	- Centre ST ASTIER - MONTREM	Décret du 240282: 24/02/82	TDFBer	Oui	Oui	

PT3

13/06/2007

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble Saint Astier - Saint Aquilin	Arrêté Préfectoral du 050794: 05/07/94	DRN	Non	Oui	
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Câble Saint Astier	Arrêté Préfectoral du 050794: 05/07/94	DRN	Non	Oui	
PT3	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Télécommunications-servitudes relatives aux communications	- Projet de construction des artères interurbaines de télécommunications à fibres optiques Bordeaux-Périgueux et Périgueux-Bergerac	arrêté inter préfectoral du 28071994: 28/07/94	DRN	Oui	Oui	

T1

Code	Catégorie	Servitude affectant l'utilisation du sol	acte instituant la servitude	Service Responsable	Actes	Plans	Observations
T1	UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS: Communication-voies ferrées	- Ligne BORDEAUX - BRIVE	De plein droit: 0	SNCFI	Non	Non	

Nombre de lignes : 24

13/06/2007